

DE L'ASSOCIATION
BÉARN ET PAYS DE SOULE
DES COMBATTANTS
PRISONNIÈRS DE GUERRE
COMBATTANTS D'A EN

UNITS TOUSTEM

ATCHIKI



ÉDITION DU BÉARN - PAYS DE SOULE

8, rue Nogué 64000 PAU - Tél. 05 59 30 63 2

Vœux de la Présidente





Une année bien tourmentée. Manifestations, grèves, saccages...

Le 15 avril 2019, incendie à Notre Dame de Paris.

Si loin et si proche, le 75e Anniversaire du Débarquement Allié de la Seconde Guerre Mondiale. De nombreux chefs d'état étaient présents aux côtés de Vétérans bientôt centenaires, le 6 juin 2019 en Normandie.

50e Anniversaire des premiers pas de l'homme sur la lune effectués par Neil Amstrong.

Des évènements tristes, mais également des évènements riches pour notre histoire. Mais je vous écris, aujourd'hui, pour vous dire ce que je souhaiterai, comme la tradition le veut. J'aimerai que tous combattants se réunissent.

Et lors de notre Rassemblement Départemental Annuel, qui se tiendra le dimanche 19 avril 2020 à NAY, il nous donne l'occasion de nous regrouper en pensant à inviter des personnes extérieures à notre Association., c'est comme cela que nous nous ferons connaître. Alors venez nombreux. Il faut faire un effort tout particulier envers les Opérations Extérieurs, il faut les accepter.

Se faire connaître, c'est aussi à inviter les gens à surfer sur notre superbe site que monsieur Francis BOULLIER, section de Garlin, a créé. Et je tiens à le remercier, c'est un site très bien fait. www.anciens-combattants-et-veuves-du-bearn-et-soule.fr

Je remercie Didier HERTOUX, Président Délégué – Trésorier Général – Président de la section THEZE, ainsi que Cyrille VANDENBOSSCHE, Secrétaire Général – Président de la section GARLIN, pour leur aide et soutien. Remerciement aux Présidents de section et toutes les personnes autour d'eux. Un énorme MERCI à nos Porte Drapeaux toujours disponibles, dévoués, fiers de porter nos couleurs.

En ce début d'Année 2020, une pensée particulière à nos camarades esseulés, malades, hospitalisés. Je leur souhaite un prompt rétablissement.

Une pensée à tous ceux qui sont partis en cette année 2019, plus particulièrement à Monsieur Gaston SOCCAROS, Président de la section GELOS; Monsieur Jean-Louis LARTIGUE, Président de la section SALIES DE BEARN

Une pensée à nos neuf militaires morts en Opérations Extérieures, pour l'année 2019. Une pensée pour ceux qui sont là-bas, loin de leur famille.

Au moment où j'écris ces lignes, une terrible nouvelle. Treize militaires sont morts au MALI, tragique accident. Ils sont morts pour que notre Paix et notre Sécurité en France soit toujours présente. Ils sont morts pour la Liberté dans le monde. C'est avec beaucoup d'émotions que nous aurons une pensée à leur famille, leur proche.

Je tiens à remercier monsieur Cyrille VANDENBOSSCHE, pour son engagement. Il est parti aux Invalides à PARIS, avec un drapeau OPEX de notre Association pour nous représenter lors des obsèques.



Les membres du Bureau, les membres du Comité Directeur se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2020 ainsi qu'à vos proches.

Vœux de santé, de joie. Que l'année 2020 vous apporte toutes les satisfactions.

SOMMAIRE

p2/Dates

Activités 2020

p2/3/4 Rapports

Rapport moral / raport d'activité 2019

p5/Carnet

p6/7 La vie de nos sections

p7/Anecdotes

de Jean Hourticq-Daurat

p8/Hommage

à Jean Zimmermann

p9/ A la mémoire de nos mortsen AFN par Jean Hourticq

p10/Les droits du combattant Autres informations utiles

p11/L'O.N.A.C.V.G

les interventions 2019

p12/ Remue-méninges

Units Toustem Atchiki

Béarn et Pays de Soule Décembre 2019 n°400 ISSN n°2272- 3854 Revue Semestrielle des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre et Combattants Algérie- Tunisie- Maroc TOE- Me et Veuves

Directrice de la publication :
Christine SOULE-CHANDELLE
Rédacteur en chef :
Bernard LASCURETTES
Administration- Rédaction :
8 rue Nogué 64000 Pau
Tél: 05 59 30 63 21- Fax: 05 59 14 90 40
Merci d'envoyer vos prochains articles
à Bernard LASCURETTES
sur bernard.lascurettes@hotmail.fr

Réalisation maquette - Impression : Imprimerie Moderne - Pau 05 53 132 132

ACTIVITÉS 2020

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR 23 JANVIER 2020 À GARLIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE 12 MARS 2020 À THEZE

RASSEMBLEMENT DÉPARTEMENTAL 19 AVRIL 2020 À NAY **RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR** Juin 2020 à PAU Ville

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR Septembre 2020 à ARZACO

JOURNÉE DE L'AMITIÉ ET DES PORTE - DRAPEAUX à OLORON SAINTE MARIF.

RAPPORT MORAL 2019 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Avant de retracer les activités de notre Association Départementale et dresser le rapport moral, nous aurons une pensée pour tous ceux et celles qui ont disparus cette année.

- Décès de monsieur Jacques GOUJAT président de notre association.
- Décès de monsieur Jean LARTIGUE président de la section de SALIE DE BEARN.
- Décès de monsieur Gaston SOCCAROS de la section de GELOS.

Nous aurons, également, une pensée de soutien moral envers tous ceux et celles qui ne peuvent plus se déplacer à nos manifestations pour cause de maladie ou l'âge.

Une pensée à ceux qui ont perdus la vie lors de cette action terroriste perpétuée le 03 octobre 2019 à la préfecture de police de Paris.

Une pensée à nos 9 militaires morts dans l'accomplissement de leur devoir, que les familles sachent qu'elles ont tout notre soutien.

L'année 2019 est marquée par

- Le décret N° 2018-1320 du 28 décembre 2018 (JORF du 30/12/2018) a institué un dispositif d'aide à destination des enfants de harkis, moghaznis et personnels des diverses formations supplétives de statut civil de droit local et assimilés. La gestion de ce dispositif est confiée à l'Office national des anciens
- LE GRAND DEBAT Recueillir les demandes et propositions des associations patriotiques et de la mémoire
- La loi de finances pour
 2019 permet d'accueillir
 favorablement les demandes

de carte du combattant lorsque le militaire a été affecté en Algérie après le 2 juillet 1962, dès lors qu'il y a effectué un séjour de 120 jours au moins avant le 2 juillet 1964. Centenaire 14 18 Un diplôme pour les enfants des écoles communales ayant participé

- Changement de président de notre association Béarn pays de Soule

Nous constatons que nos sections s'appauvrisse du fait de l'âge de nos ressortissants et qu'un recrutement des OPEX ce fait de plus en plus sentir, il en va de la survie de nos sections.

COMMEMORATIONS

LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES

Notre Association Départementale, nos sections locales participent activement aux cérémonies officielles et notamment celles :

Dernier dimanche d'avril:

Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

08 mai : Commémoration de la Victoire du 08 mai 1945

08 juin : Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine

18 juin : Journée Nationale commémorative de l'Appel Historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

25 septembre : Journée Nationale d'Hommage aux Harkis et autres Membres des formations Supplétives

11 novembre : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'Hommage rendu à tous les « Morts pour la France »

05 décembre : Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France »pendant la guerre d'Algérie et les combats de la Tunisie et du Maroc

LES CÉRÉMONIES ASSOCIATIVES ET MANIFESTATIONS

02 avril : 73^e anniversaire « La Liberté Retrouvée »

29 juin : 16° anniversaire du Mémorial Béarn et Soule pour les victimes d'Afrique du Nord

05 octobre : Journée de l'Amitié et des Porte Drapeaux à GARLIN

LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Une journée nationale pour les OPEX enfin décidée ; elle se déroulera le 11 novembre.

Création d'un mémorial pour les OPEX retraçant tous les morts des opérations extérieures

ACTIVITES PRINCIPALES

TROIS RÉUNIONS DU COMITÉ DIRECTEUR

30 mars 2019 à SEVIGNACQ

18 membres dont 3 pouvoirs du Comité Directeur étaient présents sur 21, 3 excusés. Election des 20 nouveaux membres du comité directeur. Madame Laetitia PEDROLA nous présente la Société UBI Care (ex. APR). C'est un service à la personne.

01 juin 2019 à LAROIN

18 membres du comité directeur étaient présents sur 20, dont 1 pouvoir. 16 présidents de section présents.

Points importants lors de cette réunion : elle est importante puisque les membres du CD élisent le Président Départemental, la composition du bureau et la composition des différentes commissions.

Election du nouveau bureau :

- **Président d'Honneur** Monsieur Jacques CAILLABET Section – PAU Ville
- Membres d'Honneur

Monsieur Alfred PRAT BERNACHOT Section PONTACQ Monsieur Henri LACASSAGNE Section NAVAILLES ANGOS Monsieur Jean HOURTICQ Section THEZE Monsieur Christian DIEGOU Section ARTIGUELOUVE

- Présidente Départementale Madame Christine SOULE-CHANDELLE - Section OLORON SAINTE MARIE
- Vice-Président Délégué Monsieur Didier HERTOUX - Section THEZE
- Vice-Présidents

Monsieur Jean-Baptiste DUBOUE Section SALIES DE BEARN Monsieur Bernard LASCURETTES Section NAY

- Secrétaire Général Départemental Monsieur Cyrille VANDENBOSSCHE Section GARLIN
- Secrétaire Adjoint

Monsieur Jean-Pierre MESMOUDI Section - PAU Ville

- Trésorier Général Départemental Monsieur Didier HERTOUX Section THEZE

- Trésorier Adjoint Monsieur Jean HOURTICQ Section THEZE
- Responsable des veuves Madame Christine SOULE-CHANDELLE - Section OLORON SAINTE MARIE
- Membres du bureau Monsieur Henri Paul MARTINOU Section LEMBEYE Monsieur Eugène LABAYRADE Section JURANÇON Monsieur Jean-Pierre MESMOUDI Section PAU Ville

14 septembre 2019 à LEMBEYE
13 membres du CD présents sur 20.
Points importants lors de cette
réunion: Suite au départ de
monsieur COUSINE Edouard prise
de fonction de monsieur CAZALAAARRIBES Denis de la section de
JURANÇON en tant que porte
drapeaux départemental.

Pensez à créer vos sites pour le recrutement des OPEX.

Récupération de toutes les adresses internet des adhérents ce qui permettrais de faire des économies sur les frais du journal.

Nouveau bureau fédéral :

- Président

Monsieur Hubert CHAZEAU

- Vice-Président.e

Monsieur Christian BUFFET

Madame Paulette CHOVELON

Monsieur Pierre DESTARAC

Monsieur Georges MERLE

Madame Pierrette SARRAZIN

Monsieur Claude TERRASSON

- Vice-Président / Trésorier Général Monsieur Gérard POUPA
- Trésorier Général Adjoint Monsieur Philippe BLANCHET
- Secrétaire Général

Monsieur Serge AFFREDOU

- Secrétaire Générale Adjointe Madame Nicole RAVET

Création d'un comité pour travailler sur le recrutement des OPEX

- Membres Bernard LASCURETTES : Cyrille VANDENBOSSCHE, Paul MARTINOU, Denis SUTTILI.
- -Demande de la création d'un groupe de travail pour le journal UNITS TOUSTEM.
- -Les présidents de section doivent penser à mettre les lettres OPEX sur les drapeaux de leur section.

EFFECTIFS

Lors des Assemblées Générales des différentes sections, nous sommes obligés de constater la diminution du nombre des adhérents au fil des années. Les causes en sont multiples la loi biologique, la maladie, la situation familiale ou simplement les problèmes de mobilité.

Nous souhaitons que les jeunes générations de combattants ayant servi dans les Opérations Extérieures rejoignent l'Association pour assurer la relève, poursuivre l'action sociale, honorer le devoir de mémoire et maintenir les droits acquis.

Au 31 octobre 2019 nous comptons **1089 adhérents**. 21 A.C.P.G. 1939/1945 652 CATM 21 TOE Indochine 64 OPEX 245 Veuves 83 sympathisants (es) 3 Pupilles

ACTION SOCIALE

L'action sociale ne relève d'aucun droit, ce n'est pas un dû. Mais dans la mesure de nos possibilités nous essayons d'apporter un soutien pour ceux ou celles qui en font la demande. En fin d'année une subvention est accordée par la Fédération Nationale pour nos adhérents malades ou hospitalisés.

JOURNAL UNITS TOUSTEM

Notre journal fonctionne bien, pensez à donner des articles et surtout penser avec la création de cette commission qui permettra d'apporter une aide à monsieur Bernard LASCURETTE qui en a grandement besoin.

C'est le seul moyen de communication avec tous nos adhérents.

CONCLUSION

Nous devons aller de l'avant, nous avons de moins en moins d'adhérents, moins de présence à nos rassemblements d'où une urgence de recruter pour assurer la relève et pour que notre association survive. L'année 2020 doit être mise sur le recrutement des OPEX qui permettra de relancer la « machine » c'est vital.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année.

Cyrille VANDENBOSSCHE Secrétaire Général Départemental



www.lafrancemutualiste.fr

Caroline BECQ-WAQUET
Conseillère Mutualiste
06 21 73 48 63

La France Mutualiste Agence de Pau 21 rue Lespy - CS 97556 64075 PAU Cedex

Ouvert aux OPEX

Retraite Mutualiste du Combattant

La France Mutualiste - Siège social - Tour Pacific, 11-13 cours Valmy -92977 Paris La Défense Cedex. Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le N° SIREN 775 691 132.

Fonctionnement de l'association departementale

Nous sommes toujours logés 8 rue Nogué à PAU - où se situe notre bureau départemental.

Toujours ouvert les mardis de 14 heures à 16 heures.

La Présidente Départemental est toujours présente. Elle préside les différents Assemblées Générales des sections pour informer nos adhérents.

Elle est parfois représenté par monsieur Didier HERTOUX, Vice-Président délégué Trésorier Général ou monsieur Cyrille VANDENBOSSCHE, Secrétaire Général.

Carnet

ARTIGUELOUVE

Adhérent à notre Association dès sa création, Jean MULAS était notre Président d'Honneur. Tant que sa santé le lui a permis, il participa avec son épouse à toutes nos manifestations. Ils eurent le malheur de perdre l'une de leurs deux filles, ce qui leur fut très dur et a certainement aggravé leur santé. Tous deux quittèrent le village pour vivre en EHPAD à Pau à « Nouste Soureilh », il y a plusieurs années. Nous leur rendions visite. Hélas, son épouse le quittait vaincue par la maladie. Lui-même affaibli décédait le 04 avril 2019 à l'âge de 94ans.

Engagé à 18ans, il rejoignit le Corps Franc Pommiès en Dordogne, avec lequel il combattit jusque dans les Vosges. Il aimait préciser qu'il était Ancien Combattant de 1939/1945 mais qu'il n'avait pas été fait prisonnier.

C'était notre plus Ancien Combattant. Les drapeaux des sections amies voisines et d'Artiguelouve s'étaient regroupés pour lui rendre hommage. A sa famille et notamment à Danielle sa fille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

En juillet 2019, c'est une veuve de Prisonnier de Guerre qui nous quittait. Agée, malade et usée par une vie de labeur, madame Jeanne TAILLADES est décédée à l'âge de 96ans.

A Michèle sa fille et à sa famille, la section adresse ses sincères condoléances.

JURANÇON

Monsieur Jean-Pierre PUCHEU nous a quitté, le Conseil d'Administration de la section adresse à sa famille ses très sincères condoléances attristées.

Monsieur Jean-Pierre FOLCHER nous a quitté, le Conseil d'Administration de la section adresse ses très sincères condoléances attristées à sa famille.

LEMBEYE

Le dernier des ACPG de la section de Lembeye, monsieur Laurent PEHAU s'est éteint à l'âge de 100ans.



Il était né le 29 mai 1919, avait effectué son service militaire à Montpellier, puis mobilisé en 1939, avait conduit les soldats au front dès le début de la guerre, traversant la France puis rejoignant l'Angleterre. Décoré de la Médaille du Combattant et du Mérite de la Nation, il entre aux ACPG de Lembeye et restera fidèle, même s'il rejoint son épouse à l'EHPAD de Plaisance du Gers où il fêtera ses 100ans avec la présence du drapeau de Lembeye le 29 mai 2019. Toutes nos condoléances à sa famille.

NAY

La section de NAY a le regret de vous faire part du décès de Jean-Marie CHOURRÉ, ancien combattant CATM au 3^e RIA des Chasseurs Alpins où il a été affecté de 1957 à 1959. Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse Simone, à ses enfants et petits enfants.

Ancien militaire de carrière de 1953 à 1986, Louis LARRIEU-DESSUS nous a quitté au mois d'Octobre. Affecté au ler Régiment des Hussards Parachutistes de TARBES, il a participé à la Guerre d'Algérie pour laquelle il a reçu la Médaille Militaire et a été promus Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Il a terminé sa carrière au grade de sous-lieutenant. La section de NAY présente à toute sa famille ses plus sincères condoléances

ORTHEZ

La section d'Orthez a le regret de vous informer du décès de Monsieur André PERENES adhérent de notre association sur la commune de Saint Boës. Nous présentons à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

PAU VILLE

Très peinés, suite au décès de monsieur Jean ZIMMERMAN, notre centenaire. Nous adressons à toute sa famille nos sincères condoléances.

La section présente ses condoléances à toute la famille de monsieur SOCCAROS

Gaston, il a été Président de la section de Gelos pendant 20 ans. Avec toute notre sympathie.

La section présente ses sincères condoléances à toute la famille de monsieur PUCHEU Alfred. Avec nos amitiés.

SALIES DE BÉARN

Monsieur Pierre DARTIGUE PEYROU, après une longue maladie, nous a quitté. Annie reçoit toute notre amitié et réconfort.

Madame Monique MAISONNAVE nous a quittée. Toutes nos condoléances à la famille.

Monsieur MAYNE-DEFRENNE Jean nous a quitté. A son fils Patrick, aux petits enfants, les adhérents de la section cantonale CATM leur adressent leurs sincères condoléances.

Notre ancien d'Indochine, monsieur DUPIC Roland, Médaille Militaire nous a quitté après une longue maladie. Son épouse décédée depuis peu. A sa famille, les adhérents de la section adressent leurs sincères condoléances.

Monsieur Pierre POUYES, CATM, nous a quitté. A Odette, son épouse, aux enfants, petits-enfants, les adhérents de la section cantonale adressent leurs sincères condoléances. Pierre était un des piliers de la section, toujours prêt à rendre services.

Les membres de la section cantonale CATM de Salies de Béarn sont durement endeuillés. Leur Président monsieur LARTIGUE Jean nous a quitté.



Depuis de longues années, Jean se battait contre la maladie. Un semblant de répit lui donnait encore du tonus pour piloter la section, qu'il fit pendant 30ans. Les adhérents adressent à Andrée, son épouse, aux enfants petit enfants leurs sincères condoléances..

LA VIE DE NOS SECTIONS

SECTION LACQ-AUDEJOS

LACO-AUDEJOS 11 NOVEMBRE



C'est par un temps froid avec la présence du lieutenant et de l'adjudant de gendarmerie d'Artix que se sont déroulées les cérémonies du 11 novembre 2019 à Audéjos et à Lacq:

- 10 h : messe à Audéjos
- 11h15 à audéjos et 11h45 à Lacq : lecture du message du Président de la République ; Appel aux morts ; Dépôt des gerbes et Marseillaise.
- · Vin d'honneur offert par la municipalité.
- Repas au restaurant « Le Cheval Blanc » pour les Anciens Combattants et veuves, a clôturé cette journée de commémoration.
- · La population très nombreuse a assisté aux 2 cérémonies.





SECTION DE NAY

INSCRIPTION SUR LE MONUMENT AUX MORTS DE NAY

LERS-SOREL (OISE), à l'âge de 21 ans. Il est inhumé à la Nécropôle Nationale de VIGNEMONT (OISE).

M. Jean – Baptiste CASTÉROU

Né le 30 mars 1875 à NAY. Peintre, Soldat au 143° Régiment d'Infanterie Territoriale. Arrivé au Corps le 04 août 1914. Décédé le 18 avril 1915 à NOEUX-LES-MINES (PAS-DE-CALAIS), à l'âge de 40 ans. Il est inhumé à NOEUX-LES-MINES.

• M. Ammar Ben Mohammed TOBJI

Né en 1872 à DOUAR MAÂTKA (ALGERIE). Résidant à NAY. Réengagé après retraite pour 4 ans, le 29 juin 1912. Tirailleur au 1^{er} Régiment de Tirailleurs Algériens. Décédé le 23 février 1915, suite au gazage lors des attaques dans les tranchées, à l'âge de 42 ans, à l'Hôpital de NAY qui était à l'époque aux Anciennes Dominicaines.

Ensuite, ce sont 2 soldats de la Guerre d'INDOCHINE

• M. Robert - Georges DECOUVREUR

Né le 14 août 1913 à NAY. Décédé en rejoignant sa Compagnie en Cochinchine le 26 janvier 1949, à l'âge de 35 ans.

• M. Robert - Georges MIRASSOU

Né le 14 février 1920 à NAY. Militaire de carrière. Second Maître Canonnier au 2º Escadron du Régiment Blindé de Fusilliers Marins. Décédé lors d'un accident à HONGAY dans le TONKIN le 13 août 1946 lors d'un déplacement de troupes, à l'âge de 26 ans.

Le samedi 21 septembre 2019 l'Assemblée Générale annuelle des Anciens combattants ACPG-CATM-TOE-ME et Veuves s'est tenue à SOUMOULOU.

Étaient présents :

Mme Christine SOULE-CHANDELLE Présidente Départementale, M. Didier LARRAZABAL, maire de Pontacq, Mme Christine PRAT-BERNACHOT adjointe au maire, M. Bruno SAUVIAT, Président sortant et démissionnaire, M. Georges MARTI-NEZ, vice-président, M. Jean COURREGE, trésorier, M. Jean MOUSSEIGNE, secrétaire, M. Denis SUTTILI, M. Jean CAZENAVE, M. André NOUVIALE, ainsi qu'une quarantaine de membres anciens combattants, veuves et sympathisants.

A été élu à l'unanimité Président de la section,

SECTION DE PONTACQ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. Denis SUTTILI.

Le vice-Président Georges Martinez a souhaité la bienvenue aux nouveaux adhérents, M. Hervé MILCENT et M. Bruno LACOUR, puis M. Jean MOUSSEIGNE a présenté le nouveau bureau.

• Président : M. Denis SUTTILI

Vice-Président : M. Georges MARTINEZ

Trésorier : M. Jean COURREGE.

- Secrétaire : M. Jean MOUSSEIGNE
- Membres : M. runo SAUVIAT / M. Jean CAZENAVE M. André NOUVIALE / M. Stéphane MAISONNAVE (porte drapeau)

La section locale des anciens combattants de Sévignacq a marqué comme il se doit le 101ème anniversaire de l'Armistice. Après les mots d'accueil du président Amédée Benquet, Michel Cuyaubé, maire de la commune, a donné lecture du message de Mme Darrieusecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées. Après le traditionnel dépôt de gerbe et la Marseillaise, le président remettait à Lucien Bardon, combattant en Algérie, la Croix de Combattant d'Afrique du Nord. La journée s'est poursuivie par l'apéritif et le repas servis, à la satisfaction générale, au restaurant Courbet.

SECTION D'ARZACQ, GARLIN, NAVAILLES, SEVIGNACQ ET THEZE

5 DÉCEMBRE À GARLEDE-MONDEBAT

La section de THEZE des anciens combattants a pris le relais pour commémorer avec les sections d'ARZACQ, GARLIN, NAVAILLES et SEVIGNACQ la journée d'hommage aux morts en AFN.

Après une belle liturgie animée par la chorale en l'église de GARLEDE-MONDEBAT et l'homélie à la hauteur de l'événement par l'abbé Sébastien LESCA, Didier HERTOUX président de THEZE et deux porte-drapeaux suivis de la famille de Paul DUFRECHOU tombé en ALGERIE le 3 janvier 1958 s'inclinent devant la tombe où il repose.

Au monument aux morts Didier HERTOUX a décoré de la croix du combattant Monsieur Marcelo RODRIGUEZ OPEX de la section de GARLIN. Suit la lecture du message fédéral par Cyril VANDENBOOCHE Président de la section de GARLIN.

Après l'appel des morts de sept jeunes de vingt ans des sections représentées et la cérémonie protocolaire, les participants sont conviés au vin d'honneur au foyer de GARLEDE-MONDEBAT, offert par la municipalité.

La centaine d'inscrits font honneur au repas dans une bonne ambiance à l'excellent menu servi par le traiteur de THEZE « Julien »

Les autorités et les porte-drapeaux au monument aux morts de GARLEDE-MONDEBAT



Au centre de la photo ; l'adjudant-chef Eric DELORS chef de brigade de THEZE à ses côtés Marcelo RODRIGUEZ en suivant Charles PELANNE et Geneviève BERGE, conseillers départementaux monsieur l'abbé Sébastien LESCA, Didier HERTOUX.

Anecdotes DE JEAN HOURTICQ-DAURAT

Après une longue journée de crapahut dans les Aurès, la compagnie arrive à Knout, poste tenu par la Légion. Aussitôt chacun s'affaire à monter sa tente pour la nuit sauf les gradés à qui un espace à l'abri est réservé. Pour 3 gars des transmissions, l'urgence est tout autre il s'agit de mettre l'ANGRC 9 en service avec l'indispensable Gégène pour émettre ou recevoir des messages, cela prend un certain temps. Quand la vacation est terminée le chef de section s'approche et me dit: pour ce soir tu es première classe! Rien n'encombrait la manche de mon treillis, (pas plus que les autres d'ailleurs, même le colonel ne portrait pas ses galons!) pour des raisons évidentes à ces moments là.

Il m'accompagne jusqu'à la sentinelle du poste qui me laisse passer pour dormir à l'abri sans trop culpabiliser d'avoir accepté de mon plein gré,un peu aidé évidemment. Merci mon adjudant pour cette promotion éphémère! Ce n'était pas un 5 étoiles mais on s'accommode surtout en pareil cas.

J'ai beaucoup côtoyé les Légionnaires durant mon séjour en Algérie .Pendant plus d'un an nous partagions le même bâtiment qui tenait lieu de caserne à Batna. J'ai pu apprécier leur sens du devoir, de la discipline jusqu'au plus petit degré..

Le temps est calme le ciel clair. J'aperçois un point noir qui avance sur la trajectoire habituelle des aéronefs Petit à petit il grossit,ce n'est pas un avion. Au moment où je commence à distinguer les pales d'un rotor,je perçois un bruit caractéristique qui n'est pas d'un Sikorsky ni d'un Tigre ,encore moins d'un Bell ou Alouette, et à un changement de direction se dévoile un deuxième rotor : c'est la Banane!L'engin aussi commun dans les airs que le GMC sur les pistes. Le même m'a valu de faire mon baptême de l'air au cours d'une opération héliportée dans la fameuse Vallée de la Soumann et de peu le baptême du feu, des petits malins bien camouflés nous prenant pour cible. Je ne sais plus si on a pu se dire qu'on a eu la « banane! » Il y à plus se cinquante ans...ce n était pas nôtre heure... Avec l'âge les facultés auditives diminuent,mais certaines sonorités s'incrustent comme une grande musique!



Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h Dimanche sur rendez-vous

Dégustation - Visite de Chai - Vente de vins

Groupe de plus de 10 personnes sur Rendez-vous

N°696, Chemin 317 – 64330 AYDIE Tel : 05 59 04 08 30 Mail : <u>contact@famillelaplace.com</u> – www.famillelaplace.com

HOMMAGE JEAN ZIMMERMANN



Né le 09 mai 1919, Jean est décédé le 24 mai 2019. Ses obsèques se sont déroulées le 28 mai 2019 en l'église Saint Martin de PAU, M. Jacques CAILLABET, notre président, 4 drapeaux et une délégation de notre association ont accompagné un des derniers héros de la bataille de France. Le Général Bernard DIDIER, Président du comité de PAU de la SMLH, lui a rendu un vibrant hommage retraçant les principales et exceptionnelles tranches de vie de cette belle personne.

L'épopée des cadets de SAUMUR :

A partir du 15 Juin 1940, alors que la LOIRE était le dernier obstacle naturel, des dizaines de panzers divisions Allemandes déferlaient pour la franchir.

Le Colonel MICHON, ancien combattant de la guerre 14 /18 où il fut gravement blessé et de nombreuses fois cité, commandait l'école de cavalerie de SAUMUR. Sa grandeur d'âme, la flamme et l'esprit de sacrifice étant indiscutable, il n'admit pas que l'école de cavalerie quittât SAUMUR sans combattre.

Le 17 juin le Maréchal PETAIN donnait l'ordre de cesser les combats, la demande d'armistice étant faite.

Le Colonel MICHON, prit contact avec l'état-major du Maréchal et lui fit part de sa décision de combattre et défendre la LOIRE. Le Maréchal connaissant et estimant ce grand soldat, autorisa l'initiative à condition que seuls les volontaires y participent.

Alors le Colonel MICHON, fit évacuer le personnel civil et les familles, puis rassembla les cadres et les élèves de l'école et leur exposa sa décision et ses conséquences, étant donné les ordres supérieurs, ils étaient libres de ne pas être du même avis. TOUS FURENT VOLONTAIRES!

Le plan du Colonel MICHON était d'assurer la protection des ponts de Gennes au nord et de Monsoreau au sud de SAUMUR. La défense de la LOIRE, sur une largeur de 40 kilomètres, fut confiée aux commandants des unités ralliées (1 er Groupe Franc du Capitaine DE NEUCHEZE, les Elèves Officiers de Saint Maixent et divers détachements issus d'unités défaites par de récents combats). Les armes étaient celles de l'école dans un état critique et les munitions manquaient.

Jean ZIMMZERMANN élève aspirant Officier était affecté à l'état-major, en qualité d'agent de liaison motorisé. (Les

moyens de transmissions et TSF brouillés par les Allemands étant hors services).

Les 17 et 18 juin les combats furent terriblement violents; malgré les pertes, ils résistèrent. Le 19 c'est la curée les Allemands mettent toutes leurs forces dans la bataille des centaines de chars lourds, de l'artillerie de gros calibres des moyens de franchissements, leurs forces sont 10 fois supérieures en hommes et en armement.

Devant cette situation catastrophique, le Colonel MICHON donna l'ordre de faire sauter les ponts pour ralentir l'ennemi. L'Aspirant Jean Zimmermann et un camarade enfourchèrent une moto et partirent en direction du pont de Gennes avec la mission de transmettre au Lieutenant DESPLAT l'ordre de le faire sauter.

Malheureusement au détour d'un chemin l'équipage tomba nez à nez avec un char Allemand, la réaction fut immédiate la mitrailleuse du char crache le feu, Jean est très grièvement blessé, il gît au sol le genou gauche complètement arraché. Au péril de sa vie, son camarade ignorant la menace poursuivi sa mission et le pont de Gennes sautera! Jean Zimmermann, sera évacué vers un hôpital de campagne Allemand, ayant échappé de peu à l'amputation de sa jambe il restera gravement handicapé toute sa vie. Celui qui aurait pu prétendre à une brillante carrière militaire, va rejoindre la Banque de France, gravissant les échelons il y assurera de grandes responsabilités.

Sur le plan humain, le bilan est lourd pour les défenseurs de la Loire, près de 80 tués ou disparus, plus de 150 blessés, mais grâce à ce fait d'arme héroïque, le front s'est figé sur cette ligne. Les Allemands surpris et admiratifs du courage reconnurent l'héroïsme de ces jeunes qu'ils qualifièrent de « Cadets de SAUMUR », les élèves prisonniers furent libérés et autorisés à reprendre leurs études militaires. Nombreux furent ceux qui rallièrent l'armée de libération ou la résistance.

Et enfin la Légion d'Honneur!

Grâce au Capitaine SELLE, nouveau président de l'Association des Cadets de SAUMUR et 75 ans après sa grave blessure, une citation à l'ordre de l'armée et 50 ans de dévouement au sein de l'association des Cadets de SAUMUR, Jean ZIMMERMANN est décoré de la Légion d'Honneur. L'injustice est réparée!

Le 15 octobre 2015, dans le salon d'honneur de la Mairie de PAU et en présence d'une nombreuse assistance dont sa chère épouse Danièle, le Colonel Paul CAYRAT, président de la SMLH, décore de la Légion d'Honneur le Colonel Jean ZIMMERMAN et en réponse à l'élogieux exposé de sa carrière militaire et civile, Jean prononce modestement cette simple phrase « pourtant je n'ai rien demandé »

Ce n'est pas en quelques lignes que nous pourrions retracer la carrière du Colonel ZIMMERMANN, mais des milliers de pages. Malgré une blessure qui l'handicapera toute sa vie, courageux et déterminé il a réalisé de belles choses.

Au lendemain de ses 100 ans Il s'est éteint paisiblement près de Danièle sa chère épouse qui l'aura entouré d'un indéfectible amour.

A LA MÉMOIRE DE NOS MORTS EN AFN

PAR JEAN HOURTICO

(Président d'honneur de la section de THEZE)

Ils étaient beaux vos vingt ans débordants d'espoir L'avenir vous souriait, hélas il sera noir! Vous quittiez vos familles, vos amis, votre terre natale Pour des horizons nouveaux, l'embuscade fatale. Les pitons isolés, les pistes harassantes, les bivouacs précaires, Nouaient une amitié dans ces djebels austères.

L'œil aux aguets, le doigt sur la gâchette,

Vous laissiez un sourire au gamin, à la fillette.

Votre sang a rougi cette africaine.

Nos cœurs en sont blessés mais rejettent la haine.

Votre idéal était fort comme nos belles montagnes

D'où jaillit la source quand l'ennui nous gagne.

L'abnégation jusqu'au sacrifice, le courage

Garderont à jamais le beau témoignage

Par vos noms inscrits en ce site évocateur.

Discrètes, nos Pyrénées vous rendent les honneurs.

Vos parents, vos copains vous ont longtemps pleurés,

Vous voilà réunis, les cœurs sont apaisés.

Le destin a croisé le chemin d'espérance.

Pour vous nous le suivrons : il s'appelle la France.





29, avenue Georges Messier - 64400 BIDOS Tél.: 05 59 39 06 72 - Fax: 05 59 36 19 55 E-mail: laciboulette2@wanadoo.fr

AUX HEURES GRAVES

Basques, Béarnais, Bigourdans

« La guerre, ça fait un grand bien et après tout qu'est-ce qu'on risque?»

Ainsi s'exprimait un jeune Béarnais arrivé au front début mai 1915 au Chemin des Dames. Il découvrait son unité alors que ses camarades du Sud-ouest, placés au repos, offraient un spectacle de tauromachie, de sauts basques et de parties de pelote à l'ensemble des autorités militaires du 18e Corps d'armée. Il venait d'assister à une messe durant laquelle, comme d'habitude, l'aumônier du 18e RI avait décuplé toutes les énergies. Très vite, évidemment, il révisa son jugement.

Pour composer l'ouvrage « AUX HEURES GRAVES, Basques, Béarnais, Bigourdans et Landais témoins de la Grande Guerre », Jean-François Vergez a pu mobiliser 145 sources différentes jamais exploitées : lettres, carnets, récits d'époque, reportages photographiques amateurs, archives de l'association des anciens de la 36e Division d'infanterie, dessins, collections de cartes postales constituées par des combattants de ces régiments, presse locale. Il en a tiré 360 extraits et 224 illustrations. Des contributions d'historiens. enseignants-chercheurs de l'Université de Pau, précisent le contexte et éclairent les thèmes principaux.

Résultat d'une coopération entre l'ONACVG-64, l'Université de Pau, des associations culturelles et de mémoire militaire des Hautes-Pyrénées, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, et l'UDACVG-64, l'ouvrage ponctue le centenaire de la Première Guerre mondiale.



Sous la direction de Jean-Francois VERGEZ, directeur du Service départemental des Pyrénées-Atlantiques de

Editions CAIRN, novembre 2019, 400 pages. disponible en librairies et via le site de l'éditeur.

LES DROITS DU COMBATTANT

III AUGMENTATION DE LA RETRAITE DU COMBATTANT ET DES PENSIONS DE GUERRE **III**

Un arrêté du 23 octobre 2019, paru au JO du 31 octobre 2019, fixe la valeur du point d'indice régissant le montant de la retraite du combattant, la valeur des pensions militaires d'invalidité et le plafond de la rente mutualiste ancien combattant:

à 14,46 euros à compter du 1er janvier 2017,
à 14,57 euros à compter du 1er janvier 2019.

Par conséquent, le montant de la retraite du combattant s'élèvera donc annuellement à 757,64 euros au lieu de 751,40 euros (soit 378,82 euros par échéance semestrielle).

Le rattrapage des arrérages de retard se fera lors du versement de la prochaine échéance.

IMPORTANT

Pour percevoir la retraite du combattant, il faut être titulaire de la carte du combattant. Celle-ci doit être demandée par les intéressés aux services départementaux compétents, et son obtention répond à certains critères précis.

Les titulaires de la carte du combattant ou du Titre de Reconnaissance de la Nation peuvent se constituer une rente mutualiste (RMC).

Cette rente est non imposable, subventionnée par l'Etat, et bénéfice chaque année de majorations légales.

Les versements constitutifs de la RMS sont déductibles du revenu imposable.

Le capital ainsi constitué peut être reversé à la personne désignée.

AUTRES INFORMATIONS

UTILES

1 - Conditions pour la réversion d'une Pension Militaire d'Invalidité (PMI)

Cela est possible sous certaines conditions. Veuillez-vous rendre sur le site gouvernemental : https://retraitesdeletat.gouv.fr/

« Sur ce site très bien fait vous y retrouvez toutes les informations utiles sur vos droits d'anciens militaires mais aussi les informations pour nos jeunes actifs qui ne le savent pas ».

2 - Titulaires de la carte de combattant (CC) ou du titre de reconnaissance de la nation (TRN)

Rendez vous sur le site de l'ONACVG https://www.onac-vg.fr/

Vous y trouvez toutes les informations sur les droits des titulaires de CC ou TRM et en particulier les aides sociales.

La plupart de nos amicalistes ne sont pas éligibles mais certains le sont et surtout les veuves de nos camarades partis trop tôt le sont également.

Trois types d'aides (sous conditions de ressources):

- Demande de participation à la complémentaire santé. (une vraie mutuelle bonifiée par l'ONAC)
- Demande d'aide financière. (ex : travaux de mise aux normes handicap, difficultés passagères....)
- Demande de portage de repas et assistance domestique.

Ne pas hésiter à faire des demandes, il y a des fonds à disposition dans les ONACVG, et pour information fin 2018, 21 millions d'euros non utilisés ont été « capturés » par le ministre du budget et la dotation 2019 à été amputée du même montant.

SARL DU PRE VERT

Production horticole Route du bas de St Faust 64110 LAROIN

Tel: 05 59 83 04 54 Fax: 05 59 83 02 90



HORTICULTEUR PAYSAGISTE
OLIVIERS, FRUITIERS, FLEURS, COUPES
ÉPICERIE PRODUITS REGIONAUX,
POTS....



L'O.N.A.C.V.G

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE



Établissement public placé sous la tutelle du Ministre de la Défense, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) trouve son origine dans la Première Guerre mondiale.

Après avoir adapté son action aux consé-

quences de chacun des conflits du 20ème siècle, il a reçu compétence pour connaître et suivre la situation des Français ayant participé aux opérations militaires les plus récentes (OPEX), mais aussi celle des victimes d'actes de terrorisme.

L'ONACVG est représenté dans chaque département. Ses services départementaux sont à la disposition des ressortissants, directement ou par l'intermédiaire des associations d'anciens combattants, des mairies ou des assistants sociaux.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, le service social, animé par une assistante sociale, assure des permanences à Pau (en continu) et à Bayonne (sur rendez-vous).

L'assistante sociale peut se rendre au domicile des personnes âgées, handicapées ou ne disposant d'aucun moyen de locomotion, sous réserve des autres contraintes du service.

Chaque année, le Conseil départemental des anciens combattants et victimes de guerre des Pyrénées-Atlantiques fixe les modalités d'application de la politique de solidarité définie au niveau national.

LES INTERVENTIONS 2019

1 - Participations aux dépenses liées à la complémentaire santé

Une aide peut être versée sous condition de ressources et du montant annuel de la mutuelle.

2 - Participations aux dépenses liées à la réduction ou à la perte d'autonomie

Des prises en charge complémentaires du droit commun (Caisses de retraite ou APA) peuvent être accordées sous condition de ressources pour :

- · les prestations d'un salarié à domicile,
- · le portage de repas,
- · la téléassistance.

3 - Aides financières ponctuelles

Des aides peuvent être versées en cas de faibles revenus, d'impayés, d'achat d'appareillages médicaux, de handicap, de décès, de déménagement, d'acquisition de mobiliers indispensables à la vie courante ou d'aménagement du logement des personnes handicapées ou en perte d'autonomie. Elles sont accordées après examen de la situation globale et, si possible, en complément d'autres fonds sociaux. A titre exceptionnel, certaines aides peuvent être accor-

A titre exceptionnel, certaines aides peuvent être accordées sous la forme de chèques de service.

4 - Soutien aux pupilles de la Nation mineurs

Au-delà de la reconnaissance nationale attachée à l'adoption par la nation, qui se traduit par leur adoption par la Nation, l'ONACVG verse des aides pour la scolarité, les études, la formation, la santé, les vacances, les projets professionnels, etc. Au moment de leur entrée dans la vie professionnelle, un accompagnement peut être prévu pour l'accès à l'emploi (convention ONACVG-AFPA, ou Emplois réservés).

5 - Soutien aux combattants des OPEX et aux victimes d'actes de terrorisme

Les OPEX et les victimes d'actes terroristes bénéficient naturellement de toutes les prestations prévues pour les autres catégories de ressortissants. De plus, l'ONACVG peut intervenir:

- pour favoriser un retour à l'emploi : accompagnement en liaison avec le Pôle emploi et l'AFPA et aides pour une reconversion professionnelle (cofinancement de formations).
- en considération du statut de blessé: suivi de la situation, des démarches et des droits, emplois réservés, aides administratives.





Remue-méninges

UN PEU DE GYMNASTIQUE... MENTALE

Vous partez de la gauche et en 30 secondes vous devez réaliser les calculs qui suivent. Mettez votre résultat dans la case « Total ». A vous de jouer...

Niveau											Total
Facile	83	+ 17	: 25	x 3	x 10	+6	:9	+ 18	1/4 du résultat	x 20	
Moyen	67	+24	5/7 du résultat	x 20	: 25	75% du résultat	x 5	+1	5/14 du résultat	7/10 du résultat	

Solution: Facile: 160 - Moyen: 49

SUDOKU FACILE - A

-		2	5	9			7	4
	1	4			3		5	8
	5	6				3		
4	9	1				5	6	3
				1				7
		5	9	3	6	4		1
1	6	9			4	2	8	5
					9		4	
5	4		2		8	1	3	9

						olı		-
S	UI	00	ΚŲ	JF	AC	CIL	Ε.	- A
6	3	L	8	9	2	L	Þ	9
9	Þ	1	6	9	L	8	3	7
9	8	7	Þ	L	ε	6	9	L
L	7	Þ	9	3	6	G	1	8
L	6	8	9	L	Þ	3	2	9
ε	9	9	2	8	L	L	6	t
7	215	C	1	+-	0	0	C	C

SUDOKU MOYEN - B

	1	9	4		8			
	2			1				7
6 8			9				2	
8	3	7	6					
		6				4		9
								9 3 2
				8			5	2
		5			4			
3		2	5			6		

t	1	9	L	6	G	7.	8	3
8	6	3	t	9	2	9	1	I
7	g	L	3	8	1	Þ	9	6
3	9	1	7	G	8	L	6	t
6	8	Þ	1	3	ı	9	G	7
G	L	7	6	t	9	7	3	8
L	7	8	g	1	6	3	t	9
1	t	6	9	L	3	8	2	9
9	3	9	8	2	Þ	6	1	1

Résidences Services Seniors



PAU

Résidence Le Palmier du Roi





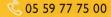
Découvrez le bien-être DOMITYS!

La résidence DOMITYS « Le Palmier du Roi » de Pau, propose des séjours temporaires allant d'une nuit à plusieurs mois.

Vous profitez d'un appartement meublé, d'une assistance 24h/24, de la restauration en pension complète et de nombreux services...

Alors n'hésitez pas à réserver un séjour!

7 rue Paul Eluard à PAU / Ouverte 7j/7 de 8h à 20h





www.domitys.fr

NO RÉSIDENCES SERVICES SENIORS

DONKTYS SAS au c' de 2.000.000 € - RCS Paris B 488 701 434. * Document et images (Gilles Plagnol) non contractuels. * antithese-publicite.com * 12/19



Parce que vous êtes au cœur de nos préoccupations, Groupama d'Oc vous propose un large choix d'assurances de personnes : assurance santé, prévoyance et accidents corporels ; solutions d'éparane et de retraite ; assurance dépendance, décès et frais

Rencontrez un conseiller Groupama ou rendez-vous sur groupama.fr.

VOTRE CONSEILLER

Jean-Luc LABORDE à THEZE - 06 08 77 40 51 jean-luc.laborde@groupama-oc.fr

N°Cristal 0 969 320 319)



Groupama

Groupanna d'Or - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Or - Siège social : 14 rue de Vidailhan (S. 9305, 31131 BALMA Cedex - 391 851 951 R.C.5 1000.0055 -- Entreprise refigie par le code des assurances et soumace à l'Autorité de Contrôle Pruderriel et de Réduction (APPD, 4 place de Budapes), CS 92495, 75405 Paris Cedex 99 - Doutment et Visent ann confractuble - Cercité profo : Audient d'avanueut - Celebrio : Rappre Rétret,